



RÈGLEMENT

C.P. Interclubs 2026 Plus de 49/50 Ans

C'est **le Dimanche 21 juin 2026** que se déroulera le
C.P. Interclubs - Plus de 49/50 ans « Messieurs et Dames »
en « **Doublettes** » (6 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le
« **B09- La Boule d'Aaz Haccourt** » dans le **DISTRICT 3** ».

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.

Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au déroulement de cette compétition.

ENDROIT RETENU

Pistes du club : B09 - La Boule d'Aaz Haccourt

JURY

Président : Mutsers Luc

Bureau : Abeels Willi

ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par **l'entremise des clubs**
UNIQUEMENT **via le formulaire en ligne**
sur le site de Province : www.petanqueprovinceliège.be

Inscriptions des équipes pour le 13 Juin 2026 - 19h00 au plus tard.

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames
pour le **13 Juin 2026 - 19h00 au plus tard.**

Email : secretariat@petanqueprovinceliège.be

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Site : www.petanqueprovinceliège.be

Bic : GKCCBBB

F.B.F.P. - Province de Liège

Participation : 60€/équipes, H ou D à régler sur le compte provincial avant le 13 Juin 2026.

Le numéro d'équipe est attribué en fonction de l'ordre de l'inscription.

HORAIRE

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre **08h15 et 08h45** pour le dépôt des licences.

Début de la compétition à 09h00 précises.

REGLEMENTS - PARTICIPATION

La compétition se déroule en « Doublettes » tant chez les hommes que chez les dames.

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P. Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.

Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été correctement remplies.

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.
Les licences sont obligatoires.
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

Contrôles alcoolémie aléatoires tout au long de la journée sont possible

POINTS ESSENTIELS

3 équipes de 6 joueuses + 2 réserves par club en « Dames ».
3 équipes de 6 joueurs + 2 réserves par club en « Hommes ».

Le jour de la compétition, **deux joueurs(ses) maximum** pourront être remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement inscrite.

REMARQUES

- 1) Une réserve par doublette est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements peuvent s'effectuer entre les tours ou en cours de partie (1).
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.
- 6) **Les équipes d'un même club sont susceptibles de se rencontrer**

FORMULE

VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :

5 tours Intégral

PRIX

Un trophée plus argent sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames. 50% des équipes seront récompensées.

Le C.E. de Province.

F.B.F.P - Province de Liège

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : secretariat@petanqueprovinceliège.be - Site : www.petanqueprovinceliège.be

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB